

Dossier

TOURISME SOCIAL ET SOLIDAIRE



En France, 4 personnes sur 10 ne partent pas en vacances, une situation intimement liée aux niveaux de revenus...

> Lire la suite



Comment concilier accessibilité du tourisme pour tous, impératifs économiques, notamment suite à la crise sanitaire du Covid-19, ancrage territorial et respect de l'environnement ?

Les acteurs du tourisme social et solidaire continuent de se mobiliser pour lutter contre la fracture touristique, guidés par des valeurs de mixité et d'accessibilité, tout en limitant l'empreinte écologique des activités d'hébergement et de loisir.

SOMMAIRE

DÉCRYPTAGE

Tourisme social et solidaire : de quoi parle-t-on ? 4

CONTEXTE

Le secteur du tourisme social et solidaire en France 7

ENJEUX

**Concilier droit aux vacances pour tous
et respect des territoires d'accueil** 12

CONTEXTE LÉGISLATIF

Cadre légal et politiques de soutien au départ en vacances 19

INTERVIEW

**Le départ en vacances : expérimenter d'autres lieux et relations
pour construire son identité individuelle et collective** 26

INTERVIEW

**UNAT : Le tourisme social et solidaire,
un secteur riche de ses différences** 32

FOCUS ESS

18 projets inspirants pour transformer le tourisme 35

ÉCOSYSTÈME

Se repérer parmi les acteurs du tourisme 40

Ressources pour aller plus loin 48



**Retrouvez ce dossier en ligne sur
www.avise.org/secteurs**

Ce dossier a été réalisé par l'Avise, en partenariat avec l'Union nationale des Associations de Tourisme et de plein air (UNAT) et avec le soutien du Fonds social européen, de la Banque des Territoires et du Secrétariat d'État à l'Économie sociale, solidaire et responsable. Directrice de la publication : Cécile Leclair // Coordination éditoriale : Jean-François Simon // Rédaction : Pauline Bian-Gazeau // Secrétariat de rédaction : Flore Coppin et Léa Volle // Conception graphique : Yann Collin // Maquettage : Les Colégraphes // Photo de couverture : Istock // Éditeur : Avise, 18 avenue Parmentier Bâtiment cour - 75011 Paris //



Impression : Imprimerie de la Centrale Lens, Parc d'activités Les Oiseaux, rue des Colibris, 62300 Lens // Date achèvement tirage : Juin 2021 // ISBN : 979-10-91375-15-3 // Dépôt légal : Juin 2021 // ©Avise Tous droits réservés. **Remerciements** : Saskia Cousin, anthropologue et maîtresse de conférence HDR à l'Université de Paris ; Nicolas Jégo, chargé de mission Garantie et Expertise, Réseau ATEs ; Simon Thiroit, délégué général, UNAT ; Prosper Wanner ingénieur, salarié-doctorant au CESSMA à l'Université de Paris.

DÉCRYPTAGE TOURISME SOCIAL ET SOLIDAIRE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

➤ Tourisme « social », « solidaire », « responsable », « durable » ou « éthique »... comment définir ces différents termes et quelle a été leur évolution ?

Tourisme social et solidaire, au service des hommes et des territoires

À l'échelle internationale, le Bureau international du tourisme social – fondé en 1963 et devenu depuis l'**Organisation internationale du tourisme social (ISTO)** – présente le tourisme social selon la définition suivante :



[LE TOURISME SOCIAL EST] L'ENSEMBLE DES RAPPORTS ET DES PHÉNOMÈNES RÉSULTANT DE LA PARTICIPATION AU TOURISME ET EN PARTICULIER DE LA PARTICIPATION DES COUCHES SOCIALES AUX REVENUS MODESTES. CETTE PARTICIPATION EST RENDUE POSSIBLE, OU FACILITÉE, PAR DES MESURES D'UN CARACTÈRE SOCIAL BIEN DÉFINI.

Article 3 des statuts du BITS – ISTO

En 1972, la Charte de Vienne, adoptée par l'organisation, présente le tourisme comme un « fait social fondamental » et demande aux opérateurs de développer leurs engagements **pour que le tourisme soit un moyen d'épanouissement**

et de maturation humaine accessible à tous, dans un esprit proche de l'éducation populaire. Enfin, en 1996, la **Déclaration de Montréal** intègre officiellement l'environnement dans les préoccupations d'un tourisme social qui cherche à concilier « *développement touristique, protection de l'environnement et respect des populations locales* » (article 8).

→ **POUR ALLER PLUS LOIN**

Découvrez la Déclaration de Montréal *Pour une vision humaniste et sociale du tourisme*, adoptée par l'Assemblée générale du BITS le 12 septembre 1996, sur www.tourismesolidaire.org

En France, le tourisme social et solidaire se définit à la fois par le champ légal, ses dispositifs d'accessibilité financière et son appartenance à l'économie sociale et solidaire et à ses valeurs. L'**Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT)**, réseau représentatif du secteur, fondé en 1920, a mené un travail de fond pour aboutir à une définition de référence : « *un projet au service des hommes et des territoires, porté par des acteurs touristiques engagés et reconnus par le tissu des acteurs de la filière* ».

Pour l'UNAT, cette forme de tourisme se caractérise par les principes suivants :

- **un tourisme humaniste**, vecteur de lien et de mixité entre les populations touristiques et locales ;
- **un tourisme équitable** dans la répartition des revenus, l'utilisation des ressources et l'accès pour tous ;
- **un tourisme soucieux de son empreinte écologique** protégeant l'environnement local et planétaire et préservant l'équilibre des écosystèmes.

Tourisme solidaire ou équitable et séjours à l'étranger

Le tourisme solidaire ou équitable est né dans les années 1970 au Sénégal, dans la région de Casamance, avec la création de campements villageois visant à **développer le tourisme rural** et contribuer au **développement des zones éloignées du tourisme**. Les villageois assurent alors la gestion des campements et les bénéfices permettent le financement de projets d'intérêt collectif. Dans les années 1990, l'offre

se professionnalise, avec la création d'agences comme **Croq'Nature, Vision du Monde** ou encore Point-Mulhouse, devenue **Point Afrique**.

Dans les années 2000, le secteur se structure et s'organise avec la tenue du premier **Forum International du Tourisme Solidaire et Développement Durable (FITS)** en 2003 et la création d'un réseau dédié en France, l'**Association pour le tourisme équitable et solidaire (Ates)**, en 2006.

L'ISTO définit le tourisme responsable comme « *un tourisme privilégiant le service des personnes, des communautés et des territoires, et s'identifiant notamment sous les termes de tourisme responsable, solidaire, équitable ou communautaire* ». L'ISTO relie cette forme de tourisme à cinq **Objectifs de Développement Durable (ODD)** établis par les Nations Unies dans leur stratégie à l'horizon 2030 : l'accessibilité, l'environnement, la solidarité, le commerce équitable et la qualité de vie.

Pour le réseau Ates, le tourisme équitable et solidaire se définit autour de trois piliers : la solidarité, le commerce équitable et l'économie sociale et solidaire. Il se caractérise également par des principes d'action forts, exprimés dans la charte d'engagement du réseau :

- l'échange et la rencontre entre hôtes et voyageurs,
- la contribution du voyage au développement de la destination,
- l'équilibre de la relation partenariale,
- l'application d'un prix juste,
- la transparence de l'information.

→ **POUR ALLER PLUS LOIN**

Consultez la *Charte du tourisme équitable et solidaire*, rédigée en 2008 par le réseau Ates, sur www.tourismesolidaire.org et approfondissez les liens tissés entre tourisme responsable et ODD par l'ISTO, sur www.isto.international

CONTEXTE

LE SECTEUR DU TOURISME SOCIAL ET SOLIDAIRE EN FRANCE

➤ En France, le secteur du tourisme social et solidaire rassemble une grande diversité d'acteurs, qui agissent pour concilier départ en vacances pour tous, respect des territoires d'accueil, de leurs populations et de l'environnement.

La naissance des acteurs du tourisme social et solidaire

Depuis la fin du XX^e siècle, le temps libre des Européens ne cesse d'augmenter, grâce à l'allongement de la durée de vie d'une part (passée de 500 000 à 700 000 heures) et, d'autre part, à la réduction du temps de travail de près de deux tiers en un siècle, notamment du fait de l'instauration de droits comme les congés payés (environ 70 000 heures travaillées en moins). Cette nouvelle donne sociale, décrite par le sociologue Jean Viard dans ses écrits, a permis la **démocratisation de pratiques culturelles telles que le tourisme**.¹

À la fin du XIX^e siècle, de premières associations, comme la **Ligue de l'enseignement**, fondée en 1886, et les premiers mouvements d'**Auberges de Jeunesse**, nés en Allemagne dans les années 1920, proposent des activités de loisir sportives et éducatives et ouvrent des hébergements collectifs. Le mouvement s'amplifie après 1936, avec la multiplication des **maisons familiales de vacances**, à l'initiative d'organisations familiales et confessionnelles proches de l'éducation populaire. Après la Seconde Guerre mondiale, la création des comités d'entreprise et de la **Caisse nationale d'allocations familiales (CAF)** permet l'attribution d'aides financières aux vacances

1. Viard Jean, *Temps libres et loisirs*, Revue Reflets, juillet 2017 : www.revue-reflets.org/?p=2579 ou Viard Jean, *Éloge de la mobilité : essai sur le capital temps libre et la valeur travail*, éditions de l'Aube, 2014

pour les salariés et les familles ainsi que la création d'un parc important d'équipements de vacances (240 000 lits progressivement construits entre les années 1950 et 1980 par les grands comités d'entreprise).

Villages vacances, auberges de jeunesse, centres de vacances, refuges, voyages adaptés, séjours linguistiques... Les mouvements d'éducation populaire, de jeunesse, les mouvements politiques ou encore confessionnels se sont mobilisés pour **l'apprentissage et l'acculturation de l'ensemble des classes sociales au départ en vacances**, participant ainsi de l'importante croissance du nombre de partants. Au fil des années, l'offre du tourisme social et solidaire s'est diversifiée et structurée pour proposer des activités de loisir et des vacances de qualité, accessibles à tous : enfants, jeunes, familles, retraités, personnes aux revenus modestes ou en situation de handicap.

De nombreux acteurs engagés pour rendre effectif le droit aux vacances

En France, le concept de tourisme social et solidaire regroupe à ce jour l'ensemble des structures à but non lucratif qui se mobilisent pour **rendre effectif le droit aux vacances** (associations, fondations, coopératives, entreprises commerciales de l'ESS). L'UNAT, réseau de référence du tourisme social et solidaire, rassemble aujourd'hui ses membres autour de quatre grands secteurs d'activité : les villages vacances, les séjours collectifs pour enfants et adolescents, le tourisme des jeunes et les voyages.

LOIN D'ÊTRE MARGINAL, LE SECTEUR DU TOURISME SOCIAL ET SOLIDAIRE RASSEMBLAIT PLUS DE 1 600 ÉTABLISSEMENTS EN 2018, ACCUEILLANT 5,3 MILLIONS DE VACANCIERS POUR 19,3 MILLIONS DE NUITÉES.

Parmi ces 1 600 établissements, **106 établissements sont labellisés « Tourisme et Handicap »** soit 6,4 % du parc. Le tourisme social et solidaire est une branche de poids dans la filière : il représente 1,1 milliard d'euros sur un total de 55,5 milliards d'euros de recettes liées au tourisme en France en 2018.² Cette forme de tourisme est de surcroît fortement créatrice d'emplois – le nombre d'emplois généré y est

2. UNAT, *Les chiffres clés du tourisme social et solidaire 2019*, 2019 : www.unat.asso.fr/sites/unat.asso.fr/files/UNAT/Publications/les_chiffres-cles_du_tss_2019.pdf

supérieur à celui produit dans les structures « classiques » – et ses équipements sont plus équitablement répartis sur le territoire, qu’il s’agisse des espaces urbains ou des zones de littoral, de montagne ou de campagne.

Sous-secteur du tourisme social et solidaire, la branche des séjours organisés équitables a son propre réseau pour représenter les voyagistes, l’Ates, fondé en 2006. Trente ans après son apparition, cette forme de séjour reste un marché de niche en France : en 2019, environ 3 500 voyageurs ont réalisé des séjours organisés par les voyagistes membres de l’Ates. Ce chiffre s’explique par la taille limitée des groupes – principe clé de cette alternative au tourisme de masse – par le coût relativement élevé des séjours et par la méconnaissance de l’offre.

Un environnement plus concurrentiel et des aides publiques qui se font plus rares

Le secteur fait face à une **montée en gamme des opérateurs touristiques du secteur marchand**, au développement d’une **offre de séjours à bas prix** et au fort développement des **plateformes de réservation en ligne**. Pour se démarquer, les structures du tourisme social et solidaire tentent de souligner leurs valeurs de mixité et d’accessibilité et de valoriser la diversité et l’attractivité de leur offre. Cela passe par des efforts de communication, car le secteur reste trop souvent mal compris et perçu comme proposant des prestations de faible qualité, de confort moindre et s’adressant à un public spécifique.

La mission exigeante que se fixe le secteur du tourisme social et solidaire est plus difficile à accomplir dans un **contexte de raréfaction des financements publics**. Jusqu’aux années 1980, l’État et les caisses d’allocations familiales restaient des financeurs très mobilisés en faveur des structures du tourisme social et solidaire. La donne a changé, créant des difficultés financières pour les structures, qui subissent également l’affaiblissement des capacités d’intervention des collectivités territoriales ainsi que l’éloignement de nombreux comités d’entreprise, partenaires pourtant historiques.

Des labels pour donner plus de visibilité au tourisme social et solidaire

Pour donner plus de visibilité au secteur, l'Ates a lancé très récemment, en 2020, le **label Tourisme Équitable®**, ouvert aux voyagistes mais aussi à l'ensemble des professionnels du tourisme en France.

Celui-ci est délivré sur la base d'un référentiel rigoureux portant sur 58 critères, parmi lesquels :

- 1. l'appartenance des opérateurs à l'économie sociale et solidaire (ESS) ;**
- 2. une rémunération équitable** et concertée pour chaque personne travaillant dans l'accueil des voyageurs ;
- 3. des temps de rencontre** et d'échange avec la population locale ;
- 4. des hébergements chez l'habitant** ou à proximité : en village, petite hôtellerie, etc. ;
- 5. des relations durables** nouées avec les partenaires et prestataires ;
- 6. des groupes limités à 12 personnes** afin de favoriser la rencontre avec les populations locales et le respect des équilibres locaux ;
- 7. le financement de projets de solidarité locaux** répondant à l'intérêt collectif dans les pays d'accueil (si le montant dépend du prix du séjour, il représente à minima 3 % du prix payé par le client) ;
- 8. des pratiques environnementales vertueuses.**

Chez les voyagistes, un nombre croissant d'agences de voyage « classiques » font évoluer leurs pratiques, dans une démarche volontariste, et intègrent de nouvelles normes pour l'ensemble ou une partie des séjours qu'elles organisent. Depuis 2004, **Agir pour un tourisme responsable (ATR)** rassemble ces professionnels du voyage, qui peuvent, s'ils le souhaitent, aller vers la labellisation ATR. Le **label ATR** garantit l'engagement dans une démarche de tourisme responsable contrairement au label Tourisme Équitable® qui évalue des pratiques réelles et inclut notamment un audit de terrain.

→ **POUR ALLER PLUS LOIN**

Découvrez l'ensemble des critères des labels ATR et Tourisme Équitable® sur www.tourisme-responsable.org et www.tourismesolidaire.org

Une adaptation nécessaire aux aspirations des vacanciers et à l'évolution de la société

Les structures du tourisme social et solidaire adaptent sans cesse leur offre pour **répondre à l'évolution démographique du public accueilli** (augmentation de la part de familles monoparentales et de personnes âgées) **et aux nouvelles aspirations** des vacanciers. Parmi les nouvelles attentes identifiées, les structures relèvent la demande de séjours thématiques (bien-être, gastronomie ou culture, par exemple), ce qui exige une préparation particulière en termes d'animation, ou encore la demande d'un rythme d'activités élevé pour compenser la réduction de la durée des séjours et le fractionnement des vacances.

Pour répondre aux **enjeux de qualité et modernisation**, les villages et les centres de vacances (1 400 sites à travers le pays) ont également comme mission de rénover des infrastructures vieillissantes, qui ont souvent 40 à 50 ans d'âge. Néanmoins, procéder à la rénovation et à la mise aux normes de bâtiments et d'équipements (normes d'accessibilité et handicap, qualité et confort, etc.) est **parfois complexe pour des structures sans grande capacité d'investissement**. L'intervention combinée de l'État, du Fonds Tourisme Social Investissement (TSI) et des collectivités territoriales, à hauteur de 20 à 30 % des opérations, peut contribuer à la réalisation de ces travaux et à la modernisation du patrimoine immobilier des structures et ainsi éviter, en dernier lieu, la mise en vente ou la reprise de l'exploitation par des opérateurs du marché lucratif.

ENJEUX

CONCILIER DROIT AUX VACANCES POUR TOUS ET RESPECT DES TERRITOIRES D'ACCUEIL

➤ Chaque année, quatre Français sur dix ne partent pas en vacances. Si les structures du tourisme social et solidaire s'engagent au quotidien pour rendre effectif le droit aux vacances pour tous, elles sont également soucieuses de la préservation de l'environnement et du développement local des territoires d'implantation.

Lutter contre la fracture touristique

Si, dans l'après-guerre, ceux qui partent en vacances font figure d'exception, aujourd'hui ce sont les non-partants qui apparaissent hors de la norme sociale.



EN FRANCE, LE TAUX DE DÉPART EN VACANCES ÉTAIT DE 43 % EN 1964, DE 61 % EN 1985 ET DE 63 % EN 2019³.



3. INSEE, *Le tourisme en France*, édition 2018 : www.insee.fr/fr/statistiques/1374551?sommaire=1374564 et CREDOC, *Les vacances et les activités collectives des 5-19 ans*, mai 2020 : www.credoc.fr/publications/les-vacances-et-les-activites-collectives-des-5-19-ans.

Autrement dit, en 2019, près de quatre Français sur dix n'ont pas quitté leur domicile pendant quatre nuits consécutives pour des motifs autres que professionnels, un chiffre qui stagne depuis 30 ans.⁴

La répartition entre Français « partants » et « non-partants » est intimement liée au niveau de revenus : les hauts revenus sont ainsi trois fois plus nombreux à partir en vacances que les classes moyennes inférieures⁵. D'après une enquête réalisée par le Credoc auprès des familles, le manque de moyens financiers est la première raison invoquée pour le non-départ en vacances⁶, mais les freins sont aussi d'ordre psychologique, culturel et social.



LES PERSONNES EN PRÉCARITÉ NE S'AUTORISENT PAS À PARTIR D'AUTANT QUE LA SOCIÉTÉ LEUR DIT : « CEUX QUI NE TRAVAILLENT PAS N'ONT PAS DROIT À DES VACANCES ». ON A AINSI DEUX BATAILLES À MENER : L'ACCÈS DE TOUS AUX VACANCES ET LA BATAILLE CONTRE LES PRÉJUGÉS.

Marc Pili, délégué général de Vacances ouvertes⁷

Marc Pili, délégué général de **Vacances Ouvertes**, perçoit même une **régression de la perception du droit aux vacances**. L'enjeu n'est donc pas seulement de proposer des aides financières aux familles mais aussi d'accompagner socialement les non-partants dans la préparation au départ.

Loin d'être un luxe, **le départ en vacances est un besoin essentiel** et présente une forte valeur sociale. Selon le Crédoc, s'offrir une échappée dans l'année permet de « décompresser », « d'être comme tout le monde », « de changer ses habitudes », ou encore « de faire une coupure ». Un séjour hors de son environnement habituel est l'occasion **d'accroître son réseau social, de réduire le sentiment de solitude et de favoriser une mobilité sociale future** grâce à la diversité des expériences vécues.

4. À noter : selon le Crédoc les vacances sont définies comme le fait d'avoir passé au moins quatre nuits consécutives hors du domicile au cours des douze derniers mois de l'enquête pour des motifs autres que professionnels.

5. CREDOC, *Vacances 2014 : L'éclaircie*, janvier 2015 : www.credoc.fr/pdf/Rapp/R320.pdf

6. Ibid. CREDOC 2020

7. ATD QUART MONDE, *Témoignage de Marc Pili, délégué général de Vacances ouvertes*, mai 2018 : www.atd-quartmonde.fr/temoignage-de-marc-pili-delegue-general-de-vacances-ouvertes/

Les vacances ont aussi un effet sur la perception de son propre statut social : à niveau de revenu équivalent, les Français se sentent plus « riches » s'ils partent en vacances.⁸

Les vacances représentent enfin un temps privilégié pour renforcer les liens familiaux et maintenir des relations sociales pour les personnes isolées, notamment les personnes âgées vivant seules. Pour les parents, c'est l'occasion de partager des activités et des découvertes avec leurs enfants et d'exercer la dimension éducative de la parentalité dans un environnement différent et un climat de détente.

Participer à la préservation de l'environnement

Les arrivées de touristes internationaux ont grimpé de 25 millions dans le monde en 1950, de 278 millions en 1980, puis 674 millions en 2000, pour atteindre 1,4 milliards en 2018, provoquant l'émergence de **très fortes affluences saisonnières** et, dans de nombreuses régions du monde, des formes de « surtourisme », néologisme inventé pour définir le phénomène de saturation observé.⁹

La pression sur la biodiversité et les ressources naturelles dans les zones très fréquentées est inévitable : défrichage de forêts intactes, pollution de l'air, introduction d'espèces envahissantes ou encore dégradation des ressources en eau. Comme l'indique le Programme des nations unies pour l'environnement (Pnue), **le tourisme a doublé, en 10 ans, dans les régions les plus riches en espèces les plus menacées**, « points chauds » de la diversité biologique.¹⁰ En raison de l'intérêt des voyageurs pour l'expédition et l'exploration, le Pnue estime que le tourisme continuera à se multiplier dans des espaces naturels riches en diversité biologique mais très fragiles. La production de grandes quantités de déchets est un autre effet du tourisme de masse, que les régions d'accueil ne savent pas toujours bien prendre en charge : en mer Méditerranée, 52 % des détritiques seraient liés au tourisme balnéaire.¹¹

8. CREDOC, *Le budget des vacances des Français*, Cahier de recherche N°C324, décembre 2015 : www.credoc.fr/publications/le-budget-des-vacances-des-francais

9. UNWTO, *Faits saillants du tourisme international*, 2019 : www.e-unwto.org/doi/epdf/10.18111/9789284421251

10. PNUE, Communiqué de presse PNUE/95, 2003 : www.un.org/press/fr/2003/PNUE95.doc.htm

11. WWF, *Reviving the economy of the mediterranean sea*, 2017 : www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2017-09/170927_rapport_reviving_mediterranean_sea_economy.pdf

L'activité touristique augmente également **la pression sur la consommation alimentaire, énergétique et hydrique dans les régions d'accueil**. Lors de leurs séjours sur le territoire national ou à l'étranger, les touristes développent un comportement de surconsommation. Plus les activités de tourisme et de loisirs proposées se rapprochent du haut de gamme, plus la pression sur les ressources est forte, en raison des services proposées (ex. : piscine chauffée, spa, etc.). En Espagne, un touriste consomme 440 litres d'eau par jour, soit presque le double du volume utilisé par les habitants locaux. De même, les communes de France observent une moyenne de 392 kilogrammes de déchets par an et par habitant contre 496 kilogrammes dans les communes touristiques.¹²



**AUTRE FAIT MARQUANT DU TOURISME MONDIAL :
SON EMPREINTE CARBONE ÉLEVÉE. LE SECTEUR SERAIT RESPONSABLE
À LUI SEUL D'ENVIRON 8 % DU TOTAL DES ÉMISSIONS DE GAZ
À EFFET DE SERRE GÉNÉRÉES PAR L'ACTIVITÉ HUMAINE.¹³**



Ce chiffre élevé s'explique par la consommation et les achats des touristes sur leur lieu de vacances (nourriture, hébergement, shopping) mais surtout par l'explosion du trafic aérien que le tourisme engendre. Avec des prix souvent moins élevés que les modes de transport doux, comme le train, la part des voyages en avion est passée de 46 % en 2000 à 58 % en 2018; le transport terrestre tombant de 49 % à 39 % au cours de la même période.¹⁴ Selon l'Organisation de l'Aviation civile internationale (OACI), si aucune mesure n'est prise, les émissions du transport aérien devraient tripler d'ici 2050, voire être multipliées par 4 à 6 par rapport à leur niveau de 2010.¹⁵

À contrario, **l'empreinte carbone du secteur du tourisme social et solidaire reste faible** car il s'agit surtout d'un tourisme de proximité et de séjours passés en France.

12. IFEN, ADEME, SCEES, 1999, cité dans COMITE 21, *Agir ensemble pour un tourisme durable*, août 2008 : www.comite21.org/docs/publications-du-comite-21/2008/guide-agir-ensemble-pour-un-tourisme-durable.pdf

13. MANFRED LENZEN, YA-YEN SUN, FUTU FATURAY, YUAN-PENG TING, ARNE GESCHKE & ARUNIMA MALIK, *The carbon footprint of global tourism*, Nature Climate Change, mai 2018 : www.nature.com/articles/s41558-018-0141-x

14. Ibid., UNWTO, 2019

15. ATES, *Tourisme et impact carbone : constats et perspectives*, juin 2019 : www.tourismesolidaire.org/medias/shares_files/dossier-impact-carbone-2019_882248487.pdf

Est-il possible de partir en vacances sans causer de dommages écologiques ? Comment les opérateurs touristiques peuvent-ils concilier confort, qualité et prix, d'une part, et préservation de l'environnement, d'autre part ? Si la réponse n'est pas évidente, **les établissements du tourisme social et solidaire prennent de nombreuses mesures :**

- rénovation énergétique des bâtiments,
- achats de produits bio et locaux,
- meilleure gestion des déchets,
- économies d'eau,
- etc.

En 2018, 151 établissements s'inscrivaient dans une démarche officielle de promotion d'un **tourisme durable** au travers des différents labels (Clef Verte, Ecolabel européen, etc.). Ces établissements représentent environ **9 % du parc total du tourisme social et solidaire**.¹⁶ À titre d'exemple, des villages vacances décident de recourir aux énergies renouvelables et de s'approvisionner de produits du terroir, de ne pas utiliser de pesticides, de sensibiliser les visiteurs à l'environnement en proposant des activités d'éveil à la nature pour les enfants ou en organisant des visites avec des associations de préservation de la biodiversité.

Contribuer au développement des territoires d'accueil

Avec 89,3 millions de visiteurs étrangers en 2018, la France est la première destination touristique mondiale. La filière représente 8 % du PIB national, 56,2 milliards d'euros de recettes et 2 millions d'emplois directs et indirects (commerce, transports, santé, etc.).¹⁷

Le développement du tourisme social et solidaire est très favorable au **développement local**, à l'attractivité et au **maintien de services de proximité** de territoires isolés, avec une majorité d'établissements se situant en milieu rural ou en moyenne montagne. Près de 60 % des établissements sont ainsi situés dans des

16. Ibid., UNAT, 2019

17. Direction générale des entreprises, *Mémento du tourisme*, 2019 : www.entreprises.gouv.fr/fr/etudes-et-statistiques/chiffres-cles/memento-du-tourisme

communes de moins de 3 000 habitants, selon l'UNAT. Avec une politique d'achats locaux, **les structures du tourisme social et solidaire créent des revenus pour les commerces et collectivités du territoire** – via les budgets achats et transports mais aussi à travers le versement de la taxe de séjour. Les dispositifs de soutien au tourisme, comme les Chèques-Vacances, peuvent démultiplier ces impacts: selon **l'Agence nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV)**, 1 € de Chèque-Vacances pourrait ainsi générer 2 à 3 € de dépenses supplémentaires, au bénéfice des opérateurs du tourisme.¹⁸

Le secteur touristique est également pourvoyeur d'emplois: la population salariée est estimée à plus de 12 000 personnes et quelques 60 000 travailleurs saisonniers. La structure de l'emploi y est très diversifiée mais souvent précaire: on y trouve des contrats aidés, des contrats à temps partiels, des CDD et une faible proportion de permanents en CDI.

Le secteur du **tourisme social et solidaire** représentait quant à lui **13 000 équivalents temps plein** en 2019, selon l'UNAT, et est considéré comme plus créateur d'emplois que le tourisme « classique ». À ce sujet, l'office de tourisme de Saint-Gervais (Haute Savoie) a conduit une étude démontrant que 15 emplois locaux (directs et indirects) sont générés pour 100 lits, en centres et villages de vacances, contre 6 emplois pour 100 lits, en secteur de droit commun (résidences de tourisme, meublés, hôtels).¹⁹

Cette plus importante création d'emplois dans le secteur du tourisme social et solidaire s'explique en partie par l'ouverture des structures sur des périodes plus longues, souvent au-delà des périodes de vacances, et à leur fort ancrage local. Les activités touristiques, saisonnières et exigeant peu de qualifications, peuvent en outre servir de tremplin pour l'insertion professionnelle.

Plus largement, les associations du tourisme social et solidaire participent à la vie locale et au **renforcement du tissu socio-économique du territoire d'accueil**: elles optimisent la durée d'ouverture des structures et limitent la création de « lits froids » (résidences secondaires, résidences de tourisme délaissées), travaillent avec les partenaires touristiques présents sur la destination et offrant une diversité d'activités, établissent des partenariats avec les collectivités et offices du tourisme. À titre d'exemple, de nombreux centres de vacances mettent leurs équipements à disposition des communes ou des associations locales (salles de restauration, salles de spectacle, etc.).

18. ANCV, *Rapport d'activités*, 2017: https://static.ancv.com/ddmc/externe/site/hermes/rapport_annuel/2018/#p12

19. *Lutter contre la fracture touristique*, Rapport dit "Buisson", décembre 2012 / novembre 2013: www.economie.gouv.fr/files/rapport_lutter_contre_fracture_sociale_buisson_tome1_0.pdf

Si les emprises foncières du tourisme associatif sont fortes dans certains territoires – développement du foncier soutenu dans les années 1960 et 1970 par des politiques volontaristes comme le plan RACINE en Languedoc-Roussillon ou la MIACA sur le littoral aquitain – et ont contribué à ralentir l’artificialisation des zones touristiques remarquables et à limiter la création de « lits froids », ce foncier est soumis à la tension de la plus-value latente de la transformation de certains sites en résidences secondaires ou en résidences de vacances pour publics aisés.

CONTEXTE LÉGISLATIF

CADRE LÉGAL ET POLITIQUES DE SOUTIEN AU DÉPART EN VACANCES

➤ Le droit aux vacances et l'égalité d'accès aux vacances et aux loisirs font partie du droit commun. Pour rendre ces droits effectifs, l'État français et les collectivités territoriales élaborent et mettent en œuvre différentes politiques sociales et actions à la mesure de leurs ambitions et de leurs capacités financières.

Inscription du droit aux vacances dans les politiques publiques



TOUTE PERSONNE A DROIT AU REPOS ET AUX LOISIRS
ET NOTAMMENT À UNE LIMITATION RAISONNABLE DE LA DURÉE
DE TRAVAIL ET À DES CONGÉS PAYÉS PÉRIODIQUES

Article 24 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948

Ce droit au repos et aux loisirs est présent également dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966) et dans la Convention relative aux droits de l'enfant (1990), tandis que les questions liées au droit au tourisme pour tous et au tourisme équitable, responsable et durable sont inscrites dans le **Code mondial d'éthique du tourisme**, texte non contraignant adopté par l'Organisation internationale du Travail en 1999.

En Europe, la Charte des droits fondamentaux, à laquelle le Traité de Lisbonne (2000) offre une force juridique contraignante, affirme que « *tout travailleur a droit à une limitation de la durée maximale du travail et à des périodes de repos journalier et hebdomadaire, ainsi qu'à une période annuelle de congés payés* » (art.31-2).

En 2010, dans sa communication au Parlement européen L'Europe, première destination touristique au monde, la **Commission européenne définit quatre actions prioritaires pour le tourisme** :

- 1. stimuler la compétitivité** du secteur touristique en Europe;
- 2. promouvoir le développement d'un tourisme durable, responsable et de qualité**;
- 3. consolider l'image de l'Europe** comme un ensemble de **destinations durables et de qualité**;
- 4. exploiter au maximum le potentiel des politiques** et instruments financiers de l'UE pour développer le tourisme.

→ **POUR ALLER PLUS LOIN**

Consultez la fiche thématique de la Commission européenne dédiée au Tourisme, sur www.europarl.europa.eu

En France, le Préambule de la constitution de 1946 « *garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs [...] le repos et les loisirs* ». (alinéa 11).

La Loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions reconnaît le rôle et l'importance du départ en vacances : « *L'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté* » (article 140).

Sa réalisation passe notamment par le développement des structures touristiques à caractère social et familial, par l'organisation du départ en vacances des personnes en situation d'exclusion et par leur accès aux pratiques artistiques et sportives et à l'offre culturelle locale.

Au niveau européen, des programmes à destination des acteurs du tourisme

L'Union européenne appuie, complète et coordonne les actions des États membres dans le domaine touristique, qui représente le troisième plus grand secteur économique de la région. Elle fournit un financement direct, par le biais de subventions, ou indirect par le biais d'intermédiaires financiers, toujours dans le cadre d'appels à projets.

Parmi les programmes européens susceptibles de cofinancer des projets s'inscrivant dans une démarche de tourisme social et solidaire :

- **le Fonds européen de développement régional (Feder)**, qui vise à renforcer la cohésion économique et sociale au sein de l'Union européenne. Il peut constituer un soutien essentiel à l'amélioration de la compétitivité et de la qualité du tourisme aux échelons local et régional, en particulier dans les territoires en déclin (ruraux ou industriels) ou faisant l'objet d'une réhabilitation urbaine.
 - > *Types d'actions finançables* : développement de l'écotourisme ou du tourisme culturel, amélioration de l'efficacité énergétique des opérateurs touristiques, formation professionnelle et amélioration des compétences, etc.
- **le Fonds social européen (FSE)**, qui a notamment pour objectifs d'améliorer les perspectives d'emploi des citoyens et la mobilité des travailleurs, ainsi que le niveau des qualifications dans l'Union.
 - > *Types d'actions finançables* : formation du personnel afin d'améliorer son niveau de qualifications et donner accès à des emplois de meilleure qualité, mise en réseau de partenaires, etc.
- **le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)**, qui vise, entre autres objectifs, à promouvoir le développement économique dans les zones rurales.
 - > *Types d'actions finançables* : aide au démarrage pour de l'hébergement rural, investissements à l'usage du grand public dans les infrastructures récréatives, etc.

→ POUR ALLER PLUS LOIN

Découvrez le guide de présentation des différents fonds dédiés au secteur touristique (2014-2020), réalisé par la Commission européenne, sur op.europa.eu

En France, des politiques nationales sociales dans le domaine du tourisme

L'État réglemente, agréé et classe les équipements, organismes et activités touristiques. Il assure la promotion du tourisme français à l'étranger et au sein des organisations internationales compétentes. Pour faciliter l'accès aux vacances pour tous, il développe également des politiques sociales spécifiques.

AIDES FINANCIÈRES AU DÉPART EN VACANCES

Les pouvoirs publics ont mis en place **différents dispositifs d'aide financière pour encourager le départ en vacances** des familles à faibles revenus.



LE CHÈQUE-VACANCES CONSTITUE L'UN DES PRINCIPAUX OUTILS D'AIDE AU DÉPART, PERMETTANT DE RÉGLER DES DÉPENSES D'HÉBERGEMENT, DE TRANSPORT, DE RESTAURATION ET DES ACTIVITÉS DE LOISIR, SPORTIVES ET CULTURELLES.



Né en 1982, en parallèle de l'instauration de la cinquième semaine de congés payés, l'idée était alors de **favoriser l'accès aux vacances dans une logique émancipatrice** fidèle aux valeurs du tourisme social, en créant un outil permettant aux salariés de se constituer une épargne fléchée, en prenant appui sur les comités d'entreprise, pour les salariés du secteur privé, et sur l'action sociale des pouvoirs publics pour les fonctionnaires.

Grâce aux excédents générés par la commercialisation des Chèques-Vacances, l'ANCV en charge de cet outil, anime et finance également des **programmes d'action sociale**. Les **Aides aux projets vacances**, relayées par des associations, les caisses d'allocations familiales et des collectivités, permettent un accompagnement dans l'organisation et la réalisation des séjours des publics les plus fragiles. Autres programmes : la **Bourse Solidarité Vacances**, **Seniors en Vacances** et **Départ 18-25** pour les jeunes éloignés des vacances.

D'autres organismes, comme la **Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav)**, la **Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf)** et la **Mutualité sociale agricole (MSA)**, et de grandes associations nationales accordent également des aides, le plus souvent en partenariat avec l'action sociale de l'ANCV.

En 2020, à la suite de la crise sanitaire et de la période de confinement, l'État a lancé l'opération **Vacances apprenantes**, à destination d'un million d'enfants, pour répondre au besoin d'expériences collectives, de partage et de remobilisation des savoirs. L'opération comprend notamment le programme **Colonies apprenantes**, qui permet un soutien financier de 400 € par jeune et par semaine pour un séjour labellisé. Objectif: permettre à 250 000 enfants et jeunes de partir.

SOUTIEN AUX ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES À VOCATION SOCIALE

.....

L'ANCV contribue à la rénovation et à la modernisation d'hébergements gérés par des opérateurs de tourisme dont l'engagement social est avéré, si les investissements sont supérieurs à 100 000 €. Par exemple, pour l'extension des capacités d'hébergement ou encore l'obtention de la marque Tourisme et Handicap. L'ANCV peut également accompagner les gestionnaires d'équipements touristiques à vocation sociale par la réalisation de diagnostics et d'études.

Enfin, l'ANCV contribue, depuis 2009, avec l'Ircantec et le Crédit Coopératif au **Fonds Tourisme Social Investissement (TSI)** géré par la Banque des Territoires. Objectif: apporter les capitaux nécessaires à la rénovation et à la mise aux normes des centres de vacances ou de loisirs, sous la forme de prises de participation remboursables dans un délai de 7 ans.

Sur les territoires, des politiques menées par les collectivités

L'ACTION DES CONSEILS RÉGIONAUX

.....

La région est cheffe de file désignée pour le tourisme et a la compétence exclusive pour définir et octroyer des aides aux entreprises. Elle élabore les objectifs du développement touristique régional, à travers un schéma régional de développement du tourisme et des loisirs (SRDTL).

Le Comité régional du tourisme (CRT) coordonne et met en œuvre la politique du tourisme de la région, notamment dans le domaine des études, de la planification, de l'aménagement et de l'équipement, des aides aux hébergements, des assistances techniques à la commercialisation, ainsi que de la formation professionnelle. Il réalise et coordonne également des actions de promotion touristique de la région en France et à l'étranger.

Dans le domaine du tourisme social et solidaire, les régions peuvent notamment :

- **participer au maintien d'un parc diversifié et qualifié**, à travers le cofinancement d'études préalables, l'investissement dans la réhabilitation et la modernisation du parc, le soutien aux outils financiers de France Active qui propose des solutions de financement adaptées au secteur du tourisme social et solidaire, etc. ;
- **favoriser l'accompagnement au départ du plus grand nombre**, via le cofinancement des dispositifs d'aide au départ ;
- **soutenir l'emploi, la formation et la sécurisation des parcours professionnels**, grâce au cofinancement des parcours de professionnalisation, notamment ;
- **encourager les démarches environnementales**, à travers l'accompagnement à l'obtention de l'écolabel européen, la prise en charge des diagnostics de performance énergétique, etc.

L'ACTION DES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

.....

Si la **Loi n° 2015-991 du 7 août 2015**, également connue comme loi NOTRe, a favorisé les régions et les intercommunalités en matière de tourisme, **le département élabore un schéma d'aménagement touristique départemental** qui prend en compte les orientations définies par le SRDTL. Il organise également un **Comité départemental du tourisme (CDT)** qui prépare et met en œuvre la politique touristique du département.

Dans le champ du tourisme social et solidaire, les départements abondent les investissements liés à la **modernisation et la rénovation des infrastructures** touristiques et peuvent également apporter des aides aux loisirs ou co-financer des **aides aux départs en vacances**.

L'ACTION DES COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS

.....

Les communes, de même que les intercommunalités auxquelles la compétence tourisme a été transférée, **peuvent instituer des offices de tourisme et en déterminer le statut**. Un office de tourisme peut exercer à la fois des missions obligatoires, comme l'accueil, l'information des touristes et la promotion touristique de la commune ou du groupement de communes, et des missions facultatives, comme la commercialisation de prestations touristiques.

Concernant le secteur du tourisme social et solidaire, de nombreuses collectivités sont **propriétaires du foncier et de l'immobilier de sites** (colonies de vacances, hébergements de jeunes, villages vacances) et participent au financement de la **rénovation et au renforcement de l'offre**. Elles peuvent également valoriser l'offre proposée par les structures locales ou encore participer financièrement aux dispositifs d'aides aux vacances, via les **centres communaux d'action sociale (CCAS)**.

→ **POUR EN SAVOIR PLUS**

Découvrez des exemples d'intervention des régions en faveur du tourisme social et solidaire dans l'article *Les régions innovent pour développer leur attractivité*, réalisé par l'Avise en 2017, sur www.avise.org

INTERVIEW

LE DÉPART EN VACANCES : EXPÉRIMENTER D'AUTRES LIEUX ET RELATIONS POUR CONSTRUIRE SON IDENTITÉ INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

➤ Quel avenir pour le tourisme social et solidaire à la lumière de la crise sanitaire et de l'évolution des motivations au départ des Français ?
Entretien avec Saskia Cousin, anthropologue et Prosper Wanner, ingénieur, doctorant et chargé de développement au sein de la SCIC Les oiseaux de passage.

Quelles sont les raisons du non-départ en vacances en France ? En quoi le temps des vacances est-il essentiel ?

Saskia Cousin²⁰ : La première raison du non-départ en vacances est financière. On sait également qu'en temps « normal », plus de la moitié des enfants des classes populaires ne partent pas en vacances.²¹

20. Saskia Cousin, anthropologue et maîtresse de conférence HDR à l'Université de Paris, a co-écrit, avec Bertrand Réau, *Sociologie du tourisme*, éd. La Découverte, 2016

21. Observatoire des inégalités, *Les vacances : les inégalités persistent*, 2011 : www.inegalites.fr/Les-vacances-les-inegalites-persistent

Avec la pandémie, les personnes qui avaient l'habitude et les moyens de partir ont simplement changé de destination et sont plutôt parties en France, plus souvent que d'habitude en milieu rural.

En revanche, en raison des congés payés forcés, du chômage partiel et de la perte de revenus pour de nombreuses personnes, **le bilan estival 2020-2021 en matière de non-départ des familles des classes populaires risque d'être terrible**. Or, ce sont également ces familles qui vivent dans des logements exigus, dans lesquels elles ont été confinées, au sein de quartiers souvent dégradés, avec des métiers difficiles et des temps de transport chronophages. Ce sont elles qui ont donc le plus besoin de changer d'air, de se dépayser, de se retrouver entre générations.



LE TEMPS DES VACANCES EST IMPORTANT COMME TEMPS DE NON-TRAVAIL, MAIS PAS SEULEMENT : C'EST AUSSI LE MOMENT OÙ PEUVENT S'EXPÉRIMENTER D'AUTRES LIEUX, MOMENTS, PARTAGES DES TÂCHES DOMESTIQUES, RELATIONS AVEC LES ENFANTS, ETC.



Sortir du quotidien est essentiel pour (re)construire une identité individuelle et collective, un imaginaire et des souvenirs communs. Il faut toutefois préciser que ce besoin de se reposer et de se retrouver n'est pas spécifique aux classes populaires : toute catégorie sociale confondue, la première motivation des départs en vacances est de se reposer, se retrouver entre proches, en famille ou avec des amis.



LES VACANCES NE SONT PAS FORCÉMENT SYNONYME DE DÉPART. L'ARTICLE 24 DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME PORTE SUR UN DROIT AU REPOS, AUX LOISIRS, À UN TEMPS DE TRAVAIL LIMITÉ ET À DES CONGÉS PAYÉS PÉRIODIQUES.

Prosper Wanner²²

22. Prosper Wanner est ingénieur, salarié-doctorant au CESSMA à l'Université de Paris et au sein de la SCIC Les oiseaux de passage et gérant de la SCIC Hôtel du Nord (Marseille)

En 1936, le droit aux vacances se traduira de manière limitée en termes de départs, avec 560 000 Français qui profitent du billet SNCF à prix réduit. Le départ comme imaginaire privilégié des vacances arrive bien après la Seconde Guerre Mondiale avec d'abord le tourisme social favorisé par le programme national de la résistance puis l'essor de l'industrie du tourisme. Les départs pour d'autres motifs que les vacances sont également importants : universitaire, médical, familial, religieux ou professionnel. D'ailleurs, la crise du Covid-19 fait émerger de nouvelles offres d'hospitalité qui mixent, par exemple, départ et télétravail comme le propose **FairBnB** ou le groupe Accor qui transforme ses chambres en bureau de télétravail. Le non-quotidien peut se vivre hors vacances comme le quotidien en vacances.

De quoi les Français sont-ils en quête quand ils partent ? L'authenticité, la rencontre, la découverte ?

Saskia : La quête d'authenticité est souvent « le faux nez » d'une quête d'exotisme devenue indicible. C'est essentiellement le fait de catégories sociales élevées qui cherchent à se distinguer des vacances populaires.

La plupart des personnes qui partent en vacances cherchent d'abord à se reposer et les voyages internationaux concernent une toute petite minorité des humains : **80 % des Français partent en vacances en France, 50 % dans un hébergement non marchand**. D'ailleurs, partir à proximité de chez soi n'empêche pas les rencontres, notamment lorsque se noue une relation de confiance et d'hospitalité et il existe un mouvement grandissant de découverte de l'altérité à peu de distance, comme par exemple les balades **Migrantour**, animées par des personnes issues de l'immigration au sein de 17 villes européennes, dont Paris.

À contrario, la plupart des déplacements à l'étranger n'occasionnent que peu de rencontres avec les populations locales. Pour favoriser la rencontre et la mixité, ce qui compte est la capacité à construire ensemble (vacanciers, hôtes, intermédiaires) une relation mémorable pour tous.

Dans ce contexte, le tourisme social et solidaire a bien sûr un rôle à jouer, mais pour cela il faut penser ensemble le « social » (politiques d'accès aux vacances) et le « solidaire » (partage plus équitable des ressources de l'économie touristique). Pour le moment et à quelques exceptions près, l'organisation, les structures, les objectifs, les destinations et les valeurs affirmées sont loin d'être communes.

Prosper: La mixité passe par **l'accueil des voyageurs dans leur diversité générationnelle, culturelle et sociale** mais la montée en gamme du tourisme social et l'évolution des politiques publiques d'aide au départ a de moins en moins favorisé cela. Certains acteurs du tourisme social se sont tournés vers la RSE comme plus-value sociale de leurs activités et les syndicats d'initiative, initialement ouverts à tous, sont devenus il y a longtemps des offices du tourisme, financés par la taxe touristique dédiée à la seule promotion touristique.

Néanmoins, **de nouveaux lieux d'hospitalité émergent** et s'adressent à toutes les personnes de passage et aux habitants. Ils mixent chambres d'étudiants, dortoirs pour les groupes, chambres familiales, bar de proximité, espace culturel et restaurant et il faut noter que les offices du tourisme s'adressent de plus en plus aux habitants, phénomène accentué par la crise du Covid-19.

Quelles sont les conséquences de la numérisation des réservations de voyage pour le champ du tourisme social et solidaire, notamment pour les acteurs associatifs ?

Prosper: Il existe encore peu de données publiques et fiables²³ sur les usages numériques et, si les retours du terrain confirment la place grandissante du numérique, le contact hors numérique reste significatif avec les guides papiers, le bouche à oreille, la presse et les offices du tourisme, notamment pour les acteurs du tourisme social et de l'écotourisme.

Le e-tourisme est une création de l'industrie du tourisme où les intermédiaires dominants changent de plus en plus vite. En 2007, le premier site de réservation en ligne se nomme Booking avec seulement 25 000 établissements dont 3 500 en France. Aujourd'hui, Google ou Leboncoin sont en train de devenir des intermédiaires qui menacent ceux actuellement en place. Dans ce contexte, il est difficile pour un acteur du tourisme d'accéder à des données lui permettant de construire sa stratégie en faisant la part des choses entre des logiques de propagande et la réalité.

En outre, **les acteurs du tourisme social et solidaire sont parfois éloignés des logiques tarifaires et des standards qu'imposent ces intermédiaires.**

La tarification sociale n'est pas prise en compte par les plateformes qui intègrent par

23. Christophe Terrier, *Territoires, Tourisme et Statistique – le défi de la méthode, le délire de la parole*, Septembre 2003.

exemple rarement le paiement en Chèques-Vacances. Les monnaies locales qui sont plus de soixante en France sont également absentes de ces plateformes. Aujourd'hui, les acteurs du tourisme social ou de l'écotourisme se lancent dans la création de plateformes alternatives, comme par exemple, la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) **Les oiseaux de passage** où je suis doctorant. Au-delà de la réappropriation des outils numériques, la SCIC a été reconnue jeune entreprise innovante pour ses actions de recherche sur le tourisme et l'économie collaborative, en lien avec des laboratoires universitaires.

Comment le tourisme social et solidaire pourrait-il reprendre sa place dans la filière touristique actuelle ?

Saskia : Les structures, associations et coopératives rassemblées sous cette bannière ont des histoires, des logiques politiques, des valeurs et des perspectives parfois très différentes. Pour (re)prendre une place qui pourrait s'avérer centrale dans les années à venir, il faudrait à la fois qu'elles parviennent à s'accorder et qu'elles obtiennent une reconnaissance et un soutien public pour leur rôle. Or, depuis deux décennies, **les politiques touristiques nationales ont été uniquement centrées sur l'entrée des devises**, c'est à dire sur l'industrie du tourisme international, en abandonnant les politiques sociales, environnementales, voire culturelles, des vacances et du temps libre. L'accueil, l'intermédiation et la relation ont été confisquées par les plateformes globales.



IL NE S'AGIT PAS D'OPPOSER LES ACTEURS MARCHANDS ET ASSOCIATIFS,
MAIS DE SE DEMANDER COMMENT REMETTRE LA RELATION
ET LA CONFIANCE AU CŒUR DES ÉCHANGES.



Il me semble qu'un changement pourrait advenir avec une meilleure coopération entre ces structures et les collectivités locales, qui, pour la plupart, ont maintenu et développé une réflexion et des actions sur ces sujets.

Prosper: Plusieurs structures et réseaux du tourisme social sont actuellement en difficulté financière et cherchent à se réinventer. Les aides aux départs sont souvent devenues une manière de redistribuer du pouvoir d'achat. La menace d'un plafonnement de ces aides par l'État est toujours d'actualité : évoquée lors de la Loi Travail de 2016 et arrêtée à l'occasion de l'anniversaire des 80 ans des congés payés, elle a ensuite été remise sur la table par des députés.

La période actuelle semble remettre à l'ordre du jour la question de la coopération entre collectivités locales et acteurs du tourisme social. La nouvelle maire de Poitiers a, par exemple, désigné une déléguée « vacances pour tous » et confié à l'agence de tourisme social **Ekitour** le soin de faire partir une cinquantaine d'enfants et autant de jeunes adultes de la résidence habitat jeunes Kennedy. Le **Secours populaire** a mis en place des activités de loisir dont ont bénéficié plusieurs centaines de familles. Ces actions sont les prémices d'un plan plus ambitieux au niveau de la ville de Poitiers.

Parmi les membres de la plateforme Les oiseaux de passage, les premiers retours font état d'une bonne fréquentation à l'été 2020 pour les hébergements individuels et les campings avec des réservations souvent de dernière minute et de proximité. Les acteurs travaillant à l'international et avec l'aérien ont été beaucoup plus impactés. **L'intégration au territoire et la mixité d'hospitalité semble rendre les acteurs plus résilients.** Reste à savoir l'impact dans la durée de cette période particulière sur l'imaginaire du voyage.

INTERVIEW

UNAT : LE TOURISME SOCIAL ET SOLIDAIRE, UN SECTEUR RICHE DE SES DIFFÉRENCES

➤ Depuis sa création en 1920, l'UNAT, tête de réseau du tourisme social et solidaire, se bat pour la reconnaissance du secteur. Simon Thiot, son actuel délégué général, revient sur les actions du réseau au service de ses membres, tous engagés pour la défense du départ en vacances pour tous.

Un siècle après sa création, quel est le rôle de l'UNAT ?

L'UNAT est l'Union nationale des associations du tourisme, qui fédère et représente l'ensemble des acteurs du tourisme et des vacances présents dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Elle regroupe aujourd'hui **plus de 1 600 établissements**, représentant environ 2 millions de nuitées et un chiffre d'affaires estimé de **plus 1,1 milliards d'euros**.



NOS STRUCTURES SE BATTENT POUR PROPOSER DES VACANCES
ET DES SÉJOURS ACCESSIBLES AU PLUS GRAND NOMBRE,
DANS LE RESPECT DES TERRITOIRES D'ACCUEIL ET DES FEMMES
ET DES HOMMES QUI FONT VIVRE LE TOURISME.



Elles s'engagent pour le droit aux vacances et permettent à chacun, quels que soient son âge et sa situation, de s'extraire de son quotidien. Enfin, nous considérons que **l'égal accès aux loisirs, aux vacances, comme au sport et à la culture, participe de la constitution de la citoyenneté** et du vivre ensemble.

L'impact positif du secteur est à la fois le résultat d'un **engagement économique durable pour le territoire** – reposant sur une vision à long terme et un principe de non-lucrativité – **et d'un engagement social extrêmement fort**. 50 % des établissements du réseau sont situés dans des communes de moins de 3 000 habitants. Dans les communes d'implantation, ils constituent des pôles importants et essentiels, très ouverts sur l'extérieur. Par exemple, les piscines des centres servent aussi à l'école du coin et les enfants y apprennent à nager. Ces établissements ont aussi un impact social fort sur le territoire !

Quels sont les acteurs membres de l'UNAT ?

Notre réseau rassemble **une grande diversité d'acteurs** : des opérateurs de villages vacances (familles et groupes), des centres de vacances (enfants, adolescents), des organisateurs de vacances adaptées (personnes en situation de handicap), des auberges de jeunesse (majoritairement associatives), des voyageurs qui organisent des séjours solidaires, etc.

Nos adhérents retrouvent à l'UNAT d'autres opérateurs touristiques qui s'inscrivent dans un cadre concurrentiel et croient en la possibilité de **proposer un tourisme non lucratif, associant impact économique et impact social**.

Dans le contexte actuel de crise forte, comment s'en sortent les structures du tourisme social et solidaire ?

Cet été, les structures du tourisme social et solidaire ont fait la preuve du fonctionnement et de la robustesse de leurs protocoles sanitaires. Nous avons réussi à rassurer les publics et à leur montrer qu'il était possible de venir en vacances en toute sérénité et en sécurité dans nos établissements.

Comment arrive-t-on à préserver des lits ? Comment continuer à avoir une offre de tourisme social et solidaire ? Nous devons à tout prix préserver une offre touristique

au cœur des territoires ! Si nous souhaitons une relance et que les Français puissent repartir en vacances à un moment donné, il faut que cette offre de qualité accessible au plus grand nombre et les emplois perdurent.

Le soutien au départ en vacances des personnes est indispensable. D'après une étude réalisée par l'IFOP, 65 % des Français ont déjà renoncé au moins une fois à partir en vacances pour des raisons financières. C'était déjà un sujet avant la crise, qui le restera donc évidemment après. Il faut donc accompagner le départ en vacances des plus jeunes et des plus fragiles à travers les aides proposées par la CAF ou l'ANCV, comme les Chèques-Vacances.

Pour défendre le secteur en cette période compliquée, l'UNAT participe au comité de filière tourisme, sous l'égide du secrétaire d'État, mais également aux travaux autour du numérique, de la compétitivité, du développement durable, etc. Il est essentiel que toutes les structures puissent accéder aux dispositifs mis en place par l'État, comme les prêts garantis. Nous travaillons également au développement de partenariats avec les comités d'entreprise et les collectivités.

En parallèle, notre secteur continue à faire face à un certain nombre de défis :

- **la rénovation et le maintien de notre patrimoine**, qui fait la force du réseau, et la nécessité de trouver des partenaires prêts à s'investir à nos côtés. Nous proposons des séjours dans les plus beaux endroits de France, c'est extraordinaire !
- **le numérique**, avec une grande marge de progression pour notre secteur ;
- **le développement durable**, avec beaucoup de nos structures qui se mobilisent déjà mais sans formaliser leurs engagements.

> L'UNAT

L'Union nationale des Associations de tourisme et de plein air (UNAT), fondée en 1920, est une association reconnue d'utilité publique. Tête de réseau du tourisme social et solidaire, elle représente les principaux acteurs touristiques à but non lucratif engagés en faveur du départ en vacances pour le plus grand nombre, soit 71 membres nationaux et plus de 500 membres régionaux.

www.unat.asso.fr

FOCUS ESS

18 PROJETS INSPIRANTS POUR TRANSFORMER LE TOURISME

➤ Quels sont les points communs entre le Zazie Hôtel, Les Oiseaux de passage ou encore la Ferme de Chosal? L'engagement pour un tourisme social et solidaire, alternative à l'industrie touristique dominante et une forte capacité d'innovation sociale. Tour d'horizon d'initiatives inspirantes du tourisme social et solidaire.

Séjours et hébergements responsables

> **AUBERGE DE JEUNESSE DE LA ROCHELLE (CHARENTE-MARITIME)**

L'auberge, qui fait partie de la Fédération unie des Auberges de jeunesse (FUAJ), est certifiée Écolabel Européen. Cet écolabel est attribué si un certain nombre de critères – politique d'achat responsable, maîtrise de l'eau, sensibilisation des clients à l'environnement, formation des employés – sont respectés par la structure.
www.aj-larochelle.fr

> **ÉTHIC ÉTAPES (FRANCE)**

Le réseau éthic étapes est un réseau du tourisme social et solidaire, spécialisé dans l'accueil des jeunes qui regroupe en France une cinquantaine de centres d'hébergement associatifs. Éthic étapes mène une démarche responsable depuis de nombreuses années, visant entre autres la certification environnementale ou la labellisation Tourisme et Handicap de ses membres.
www.ethic-etapes.fr

➔ **DÉCOUVREZ LE PORTRAIT D'ÉTHIC ÉTAPES, SUR WWW.AVISE.ORG**

> **GRANDES LATITUDES (INTERNATIONAL)**

L'agence, labellisée par l'Ates, propose des voyages à l'étranger autour de cinq piliers : la rencontre et l'immersion, le respect de l'environnement naturel, social et économique, la contribution au développement local, le temps long et la sensibilisation des voyageurs au respect de l'altérité.

www.grandeslatitudes.voyage

> **LE FLÂNEUR (RHÔNE)**

Situé au cœur de Lyon, le Flâneur est la première auberge de jeunesse montée sous la forme d'une société coopérative et participative (SCOP) en France.

www.leflaneur-guesthouse.com

> **ODCVL (FRANCE)**

Issu du mouvement d'éducation populaire, Odcvl possède et gère une dizaine de centres permanents en France. Il organise des séjours touristiques, sportifs ou scolaires et anime des colonies. Odcvl est devenue une SCIC en 2012.

www.odcvl.org

> **VILLAGES CLUBS DU SOLEIL (FRANCE)**

Entreprise gestionnaire et propriétaire de villages de vacances en France, Villages clubs du soleil est devenue la première entreprise française de tourisme à obtenir le niveau *exemplarité* de l'évaluation AFAQ 26 000, qui permet aux organisations de mesurer leur maturité en matière de responsabilité sociétale.

www.villagesclubsdusoleil.com

Tourisme participatif

> **GREETERS (INTERNATIONAL)**

Les Greeters, des habitants passionnés, font découvrir leur ville aux visiteurs à titre gratuit dans un esprit de tourisme participatif. Ce mouvement international, né aux États-Unis dans les années 1990, compte aujourd'hui plus de 40 destinations en France.

www.internationalgreeter.org/fr

> **WORLD WIDE OPPORTUNITIES ON ORGANIC FARMS (WWOOF – INTERNATIONAL)**

Né dans les années 1970 au Royaume-Uni, ce réseau mondial regroupe des fermes biologiques qui accueillent toute personne souhaitant partager le quotidien et les travaux de la ferme, en échange du gîte et du couvert.

www.woof.fr

Insertion, tourisme adapté et mixité sociale

> **LA FERME DE CHOSAL (SAVOIE)**

La Ferme de Chosal propose une ferme pédagogique, des cabanes, une éco-boutique et un sentier permanent d'œuvres de Land Art aux familles et enfants. Les principaux objectifs de ce projet, porté par un établissement et service d'aide par le travail (Esat), est de favoriser l'insertion des personnes handicapées et de tisser du lien social entre ce public et les visiteurs.

www.fermedechosal.org

→ **DÉCOUVREZ L'INTERVIEW D'EMMANUEL MOSSE, DIRECTEUR DE L'ESAT
LA FERME DE CHOSAL, SUR WWW.AVISE.ORG**

> **MAISON RIVAGE (LOIRE-ATLANTIQUE)**

La Maison Rivage offre un service de tourisme adapté à des personnes handicapées. Cette initiative est portée par l'association RIVAGE, dont l'ancrage au cœur de la presqu'île Guérandaise permet la découverte d'espaces remarquables et la rencontre d'autres vacanciers.

www.handirivage.fr

> **FOSSO (CÔTES D'ARMOR)**

Situé dans un village de 550 habitants, le Village Coopératif du Fosso accueille sans distinction les personnes à mobilité réduite, malades, fragilisées ou âgées au même titre que les jeunes, les familles, les écoles et les clubs.

www.lefosso.fr

> **ZAZIE HÔTEL (ÎLE-DE-FRANCE)**

Situé dans le 12^e arrondissement de Paris, le Zazie Hôtel est le premier hôtel de tourisme à vocation d'insertion de la région Île-de-France, agréé Entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS), labellisé Clef Verte et Tourisme Equitable et Solidaire.

www.zaziehotel.paris

Ancrage territorial et développement local

> **ARDELAIN (ARDÈCHE)**

Initiative reconnue et emblématique, Ardelaine est une SCOP installée depuis les années 1970 sur le territoire ardéchois. Elle a restructuré la filière locale de la laine en intégrant l'ensemble de la filière. Au fil des années, cette SCOP a élargi ses activités au tourisme et propose aux visiteurs un restaurant, une librairie et des visites du site.

www.ardelaine.fr

> **HÔTEL DU NORD (BOUCHES-DU-RHÔNE)**

La SCIC Hôtel du Nord met en valeur l'hospitalité et le patrimoine naturel et culturel de la métropole, à partir d'un ancrage dans les quartiers Nord de Marseille. Le réseau compte 30 à 40 chambres ou gîtes urbains qui accueillent ceux qui séjournent dans les quartiers nord de Marseille.

www.hoteldunord.coop

> CPA LATHUS (VIENNE)

Ce centre de plein air de vacances, fondé sur des valeurs d'inclusion et de responsabilité environnementale, propose à ses publics de partager des moments uniques de vivre et faire ensemble. Il associe une base d'activités de pleine nature, un centre permanent d'initiatives pour l'environnement, un centre équestre, une ferme pédagogique et un pôle de formations et d'insertion professionnelle.
www.cpa-lathus.asso.fr

Accès aux vacances pour tous

> ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE (APF – FRANCE)

Depuis 1936, l'Association des Paralysés de France défend le droit aux vacances pour tous et le droit au répit des aidants. L'APF propose ainsi chaque année des séjours de vacances adaptés et sécurisés à plus de 1 200 enfants et adultes en situation de handicap.
www.apf-evasion.org

> VACANCES ET FAMILLES (FRANCE)

L'association Vacances & Familles favorise l'accès aux vacances pour tous et en particulier celui des familles. Elle leur propose des solutions de vacances solidaires: non seulement l'hébergement et les animations sur place mais aussi et surtout un accompagnement avant, pendant et après leur séjour.
www.vacancesetfamilles.org

> VACANCES OUVERTES (FRANCE)

L'association Vacances Ouvertes, fondée en 1990, accompagne les professionnels de l'action sociale, de l'insertion, de la jeunesse, les collectivités et les associations dans la construction de projets vacances avec les personnes qui en sont éloignées.
www.vacances-ouvertes.asso.fr

ÉCOSYSTÈME SE REPÉRER PARMIS LES ACTEURS DU TOURISME

➤ Un grand nombre d'organisations publiques, de réseaux et de syndicats sont impliqués dans le secteur du tourisme et des vacances. Ce panorama non-exhaustif met l'accent sur les acteurs susceptibles d'informer, d'accompagner et de financer les entrepreneurs et structures de l'ESS.

	Ils informent et orientent	Ils fédèrent et représentent	Ils financent et accompagnent
À L'INTERNATIONAL	  		 
EN FRANCE	 	       	          

Ils informent et orientent

À L'INTERNATIONAL

.....

> EUROPEAN ALLIANCE FOR RESPONSIBLE TOURISM AND HOSPITALITY (EARTH)

Premier réseau européen créé par des experts du tourisme durable, l'association, née en 2008 en Belgique, est composée d'organisations issues du secteur privé de divers pays européens pour mener une action commune autour du tourisme durable.
www.earthresponsible.wordpress.com

> GLOBAL SUSTAINABLE TOURISM COUNCIL (GSTC)

Le GSTC est une organisation internationale à but non lucratif, née en 2010, qui établit et dirige les standards de base pour le développement durable dans le secteur du voyage et du tourisme pour les professionnels du secteur et les gouvernements.
www.gstccouncil.org

> ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME (OMT)

L'OMT est l'institution des Nations Unies notamment chargée de la promotion d'un tourisme responsable, durable et accessible à tous. Elle assure la promotion du tourisme en tant que moteur de la croissance économique, du développement sans exclusion et de la durabilité environnementale.
www.unwto.org/fr

EN FRANCE

.....

> ACTEURS DU TOURISME DURABLE (ATD)

Fondée en 2011 par des journalistes français, ATD est un réseau qui fédère, aide et informe les professionnels du tourisme engagés dans une démarche de développement durable. L'association, qui regroupe des territoires, des voyageurs, des restaurateurs, des consultants, des journalistes et des étudiants, vise aussi à promouvoir une façon plus responsable de voyager.
www.tourisme-durable.org

> ASSOCIATION TOURISME ET HANDICAPS

L'association Tourisme et Handicaps, fondée en 2001, œuvre pour sensibiliser les professionnels du tourisme et le grand public à l'accueil des personnes en situation de handicap dans les équipements de tourisme et de loisirs et promeut des politiques favorisant cet accueil.

www.tourisme-handicaps.org

Ils fédèrent et représentent

À L'INTERNATIONAL

.....

> ORGANISATION INTERNATIONALE DU TOURISME SOCIAL ET SOLIDAIRE (ISTO)

L'ISTO est une association internationale à but non lucratif, qui a pour mission de promouvoir l'accès aux loisirs, aux vacances et au tourisme pour le plus grand nombre. Elle diffuse des informations, met en réseau ses membres et propose des accompagnements.

www.isto.international

EN FRANCE

.....

> ADN TOURISME

ADN Tourisme regroupe depuis 2020 trois fédérations historiques - Offices de Tourisme de France, Tourisme & Territoires et Destination Régions - et réunit ainsi les offices de tourisme et les comités départementaux et régionaux du tourisme. Le réseau assure l'accompagnement de ses adhérents dans le développement de leurs activités : observation, promotion, marketing, développement et qualification.

www.adn-tourisme.fr

> ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS DES TERRITOIRES TOURISTIQUES (ANETT)

Cette association rassemble plus d'un millier de stations classées de tourisme et de communes touristiques de toute taille, qu'elle accompagne notamment dans leurs démarches de labellisation.

www.communes-touristiques.net

> ASSOCIATION POUR LE TOURISME ÉQUITABLE ET SOLIDAIRE (ATES)

L'Ates est un réseau professionnel d'acteurs et de spécialistes du tourisme équitable et solidaire. Créé en 2006, il regroupe plus de 30 producteurs de voyages, des opérateurs de tourisme en France et des membres associés, tous engagés pour faire du tourisme un levier de développement et de solidarité avec les populations et acteurs locaux. Elle définit et délivre le Label Tourisme Équitable.

www.tourismesolidaire.org

> CONSEIL NATIONAL DES LOISIRS ET DU TOURISME ADAPTÉS (CNLTA)

Le CNLTA est l'acteur national majeur dans le secteur des Vacances adaptées organisées, regroupant des organismes de vacances adaptées, des associations représentant les usagers et des hébergeurs. Le CNLTA a développé une mission d'évaluation-qualité et propose des formations principalement à destination des professionnels.

www.cnlta.asso.fr

> FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE

La Fédération est le porte-parole des Parcs naturels régionaux, des territoires ruraux d'exception, créés en 1967 et reconnus pour leur forte valeur patrimoniale et paysagère. Nés d'une volonté locale, ils sont au nombre de 53 aujourd'hui à bénéficier du classement « Parc naturel régional » attribué par le ministère en charge de l'environnement et représentent 15 % du territoire.

www.parc-naturels-regionaux.fr

> **FÉDÉRATION NATIONALE ACCUEIL PAYSAN**

L'association Accueil Paysan, née en 1987, rassemble les paysans qui souhaitent promouvoir un accueil spécifique, dans un souci d'ouverture et d'échange, et d'un aménagement harmonieux du territoire. En 2019, le réseau compte 1 200 adhérents majoritairement en France et dans 34 pays du monde.

www.accueil-paysan.com

> **JEUNESSE AU PLEIN AIR (JPA)**

Cette fédération, née en 1938, milite pour le départ de tous les enfants en vacances et soutient financièrement leur départ. Elle assure également une activité de veille et d'information sur le secteur des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes et agit auprès des pouvoirs publics pour que les colonies de vacances et les centres de loisirs soient reconnus comme des temps éducatifs.

www.jp.a.asso.fr

> **UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE TOURISME (UNAT)**

Fondée en 1920, l'UNAT représente les principaux acteurs touristiques à but non lucratif engagés en faveur du départ en vacances du plus grand nombre. Elle mène des actions comme l'aide à la pierre et au départ, la labellisation « Tourisme et handicaps », l'observation statistique, l'accompagnement de ses adhérents ou encore la formation des bénévoles.

www.unat.asso.fr

Ils financent et accompagnent

> **ADEME**

L'ADEME, agence de la transition écologique opératrice de l'État, peut co-financer des études préalables et des diagnostics environnementaux et apporter son soutien aux projets d'investissements aux objectifs environnementaux ambitieux.

www.entreprises.ademe.fr

> **AGENCE NATIONALE POUR LES CHÈQUES-VACANCES (ANCV)**

L'ANCV est un établissement public, créé en 1982, dont la mission est de favoriser le départ en vacances du plus grand nombre et de réduire les inégalités dans l'accès aux vacances et aux loisirs. Pour chacun de ces publics, l'ANCV, entourée de ses partenaires, répond aux politiques de cohésion sociale de l'État et s'implique notamment pour contribuer à la réhabilitation et à la rénovation d'hébergements touristiques favorisant la mixité sociale.

www.ancv.com

> **ATOUT FRANCE**

Atout France, l'Agence de développement touristique de la France, est chargée de renforcer le positionnement de la destination France à l'international. Elle accompagne le montage de projets d'investissement afin de stimuler l'offre touristique française et accroître sa qualité et est en charge de missions visant à garantir la qualité des prestations offertes aux visiteurs (classements, immatriculations, labels, etc.).

www.atout-france.fr

> **BANQUE DES TERRITOIRES**

La Banque des Territoires, avec l'appui de ses nombreux partenaires, oriente et finance les acteurs de l'économie sociale et solidaire portant des projets de développement pour la cohésion sociale et territoriale.

www.banquedesterritoires.fr

> **BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT (BPI)**

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Dans le cadre de la crise sanitaire de 2020, Bpifrance a renforcé son offre pour les acteurs du tourisme, notamment concernant leurs besoins d'investissement, de formation ou d'accompagnement.

www.bpifrance.fr

> **CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES (CNAF)**

Depuis soixante ans, la CNAF et les CAF accompagnent les familles dans leur vie quotidienne. Présent sur l'ensemble du territoire, les CAF prennent en charge les prestations légales et développent une action sociale familiale sur leurs territoires.
www.caf.fr

> **COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Les régions, départements et communes sont compétentes en matière de tourisme et peuvent intervenir en soutien des structures du tourisme social et solidaire.

→ **POUR EN SAVOIR PLUS**

Consultez l'article *Cadre légal et politiques de soutien au départ en vacances* p.19

> **COMMUNAUTÉ ÉMERGENCE & ACCÉLÉRATION**

La Communauté émergence & accélération rassemble plus de 120 acteurs de l'accompagnement à l'émergence et à l'accélération d'entreprises de l'ESS et d'innovations sociales sur les territoires. L'Avise, qui anime cette communauté depuis 2015, propose des cartographies pour orienter les porteurs de projet et dirigeants de structure vers les bons acteurs.
www.avise.org

> **DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES (DGE) ET DIRECTIONS RÉGIONALES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS (DREETS)**

La DGE et les Dreets doivent mettre en place des politiques permettant de faire progresser le taux de départ en vacances. La DGCS et les DRJSCS ont pour mission de concevoir, piloter et évaluer les politiques publiques de solidarité, de développement social et de promotion de l'égalité, afin de favoriser la cohésion sociale et le soutien à l'autonomie des personnes.
dreets.gouv.fr
www.entreprises.gouv.fr

> FRANCE ACTIVE

Pionnier de la finance solidaire, France Active accompagne et finance les entreprises à fort impact social à tous les stades de leur développement : émergence, création, développement, transformation et relance. Depuis 2021, France active est en charge de la mise en œuvre du plan de relance de la Banque des Territoires sur le Tourisme Social et Solidaire auprès de plus de 60 acteurs allant des hébergeurs touristiques aux organisateurs de séjours en vacances adaptées.

www.franceactive.org

> LA FONDATION RTE

Convaincue de la vitalité comme de l'importance du monde rural pour la société de demain, la Fondation RTE contribue au développement solidaire et équilibré des territoires et soutient les initiatives portées par des acteurs de l'économie sociale et solidaire. À travers son axe *Dynamiser les territoires ruraux en valorisant leur patrimoine* elle accompagne des projets et acteurs du tourisme social et solidaire.

www.fondation-rte.org

> UNION EUROPÉENNE

À travers le Fonds européen de développement régional (Feder), le Fonds social européen (FSE) et le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader), l'Union européenne est fortement investie dans le financement des initiatives du tourisme social et solidaire.

op.europa.eu

→ POUR EN SAVOIR PLUS

Plus largement, les acteurs de l'ESS peuvent être financés par des dispositifs et acteurs qui ne sont pas spécialistes du tourisme social et solidaire mais également par des dispositifs de droit commun.

Consultez la rubrique [*Se faire financer*](#) et la [*Cartographie des offres de financement pour les projets de l'économie sociale et solidaire*](#), réalisés par l'Avisé sur www.avise.org



RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez également la plus part de ces ressources en ligne sur
www.avise.org/ressources

Publications



Le tourisme social et solidaire

Web / Alternatives économiques

www.alternatives-economiques.fr



Étude d'impact du tourisme équitable & solidaire – Synthèse des études d'impact réalisées à Madagascar, au Pérou et en Inde

PDF / Ates, novembre 2019

www.tourismesolidaire.org



Kit des porteurs de projet de tourisme équitable et solidaire

PDF / Ates, 2019

www.tourismesolidaire.org



Tourisme en actions : 20 exemples de politiques sociales et programmes à travers le monde

PDF / ISTO et ministère français de l'Économie et des finances, 2017
en.calameo.com



Tourisme Année Zéro

Web / Socialter, hors-Série N°7, août 2020
www.socialter.fr



Chiffres-clés du tourisme social et solidaire 2020

Chiffres clés du secteur familles et du secteur jeunes 2020
PDF / UNAT, 2020
www.unat.asso.fr



Accueillir des publics éloignés des vacances : les points clés pour préparer le séjour

PDF / UNAT Bretagne et UNAT Pays de la Loire, 2013-2014
www.objectifvacances.fr

Presse spécialisée et sites web de référence



ATES, le site du tourisme équitable et solidaire

www.tourismesolidaire.org



Centre de documentation Économie Finances - Statistiques du secteur touristique

www.economie.gouv.fr/cedef/statistiques-officielles-tourisme



Ecolabel Toolbox, guide pratique de l'Ecolabel Européen pour les hébergements touristiques

www.ecolabeltoolbox.com



Espaces, revue bimestrielle spécialisée sur le tourisme

www.tourisme-espaces.com



UNAT, réseau du tourisme social et solidaire

www.unat.asso.fr

L'AVISE ACCOMPAGNE LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Une mission d'intérêt général

L'Avise a pour mission de développer l'ESS et l'innovation sociale en accompagnant les porteurs de projets et en contribuant à structurer un écosystème favorable à leur développement.

Créée en 2002, l'Avise est une agence collective d'ingénierie qui travaille avec des institutions publiques et des organisations privées soucieuses de contribuer à l'intérêt général.

Nos métiers

L'Avise anime des programmes d'action couvrant toutes les étapes de la vie d'une entreprise de l'ESS, de l'émergence à la maximisation de son impact social :

- Veille et analyse
- Information et outillage
- Formation et échange de pratiques
- Animation de dispositifs et de communautés de professionnels
- Conduite de programmes d'accompagnement



Dossier

L'égal accès de tous aux vacances et aux loisirs est inscrit comme objectif national dans la loi de lutte contre les exclusions de 1998 et relève du droit commun. Pourtant, chaque année, plus d'un Français sur quatre ne part pas en vacances. Réalisé par l'Avisé, en partenariat avec l'Union nationale des Associations de Tourisme et de plein air (UNAT) et avec le soutien du Fonds social européen, de la Banque des Territoires et du Secrétariat d'État à l'Économie sociale, solidaire et responsable, ce dossier apporte des clés de compréhension et d'action afin qu'un plus grand nombre d'acteurs de l'ESS créent et développent des initiatives en faveur du départ en vacances pour tous.



Retrouvez ce dossier en ligne sur
www.avise.org/secteurs



L'Avisé a pour mission de développer l'économie sociale et solidaire (ESS) et l'innovation sociale en France, en accompagnant les porteurs de projet et en contribuant à structurer un écosystème favorable à leur développement. Créée en 2002, l'Avisé est une agence collective d'ingénierie qui travaille avec des institutions publiques et des organisations privées soucieuses de contribuer à l'intérêt général

www.avise.org

En partenariat avec